

# DÉPLACEMENTS

Les hospitaliers aident les malades pour les déplacements dans le sanctuaire ou dans Lourdes. Pour ce faire, ils peuvent utiliser : le fauteuil roulant, la chaise bleue (petit déplacement au sein de l'accueil Notre-Dame) ou la voiturette bleue, cette dernière doit être privilégiée pour les déplacements dans le sanctuaire ou en ville car elle offre plus de confort pour le malade et de maniabilité. Prévoir d'être à deux personnes pour tout déplacement (montée et descente).

## Tenue :

Les hospitaliers qui accompagnent les malades dans le Sanctuaire portent le blouson de l'hospitalité.

## Sorties :

Lorsqu'un malade quitte l'accueil Notre-Dame en dehors du programme du pèlerinage (par exemple pour des achats), il est demandé de mentionner sur la main courante de l'accueil : l'heure de sortie, le nom du ou des hospitaliers qui l'accompagnent, si possible le lieu où ils se rendent ainsi que l'heure provisoire de retour à l'accueil.

À l'occasion de certains déplacements, notamment lors de processions, les voiturettes bleues circulent côte à côte pour une bonne circulation sur les ponts et une seule voiture dans la descente donnant accès à la basilique souterraine Saint-Pie X afin d'éviter tout incident et encombrement.

## Quelques précautions :

- Tenir compte de l'état physique du malade et de sa corpulence pour le choix du matériel et le nombre de brancardiers.
- Penser à prévenir le malade lorsque vous le basculer vers l'arrière.
- Faire attention aux repose-pieds et aux accoudoirs des fauteuils roulants qui peuvent s'écarter, voire s'ôter.
- Penser à prendre une ou deux couvertures (disponibles au RDC de l'accueil Notre-Dame).

## Matériel :

Tous les soirs, après la dernière sortie des malades, un comptage des fauteuils roulants, tant ceux loués auprès de l'accueil Notre-Dame que ceux appartenant personnellement aux malades est fait par le responsable de plateau et du matériel.

En cas d'utilisation du fauteuil personnel d'un malade, bien vérifier que ce fauteuil et ses accessoires restent avec le malade auquel il appartient.